

Revue internationale de la Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1969)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Exposition. — Le CICR a conçu et réalisé une exposition itinérante intitulée « Le CICR aujourd'hui ». Cette exposition, qui existe en deux versions — l'une internationale (français/anglais/espagnol) et l'autre suisse (français/allemand/italien) — a été présentée en première à Istanbul, à l'occasion de la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Visites. — Durant l'année, le Service des visites a reçu plus de 3000 personnes, dont de nombreux groupes universitaires, des associations culturelles et professionnelles, venant des cinq continents.

En plus de ces différents groupes, le CICR a eu le plaisir d'accueillir à son siège plusieurs membres de Sociétés nationales, ainsi que des représentants de diverses institutions internationales.

6. REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

La *Revue internationale* est éditée par le CICR et elle paraît tous les mois en deux éditions, l'une française et l'autre anglaise. De plus, on retrouve chaque mois également dans des suppléments en langues allemande et espagnole certains articles parus dans la Revue.

Durant l'année 1969, les principales publications ont été consacrées à la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et aux résolutions adoptées à Istanbul, ainsi qu'au centenaire de la Revue. Ce dernier événement fut commémoré par un numéro spécial dont il faut signaler tout particulièrement l'importance et la signification.

En effet, avec la première livraison du *Bulletin international des Sociétés de Secours aux militaires blessés*, en octobre 1869, naquit une publication qui allait devenir, en 1919, cette *Revue internationale* répandue maintenant dans le monde entier et où sont rapportées les activités, les recherches, les intentions de notre mouvement. C'est donc à la fois le centenaire du Bulletin et le cinquantième de la Revue que célébra la livraison d'octobre 1969, plus volumineuse que d'habitude et où plusieurs auteurs rappelaient ce que furent les débuts et le développement de la publication du CICR. Puis des

extraits de divers articles parus la montraient largement ouverte aux problèmes humanitaires. On constatait ainsi quel rôle utile elle joue en établissant des repères sur une route séculaire, en analysant les progrès du droit international humanitaire, en confrontant les expériences dans le domaine du service d'autrui, en permettant un état permanent des activités d'entraide qui se poursuivent sous le signe de la croix rouge, du croissant rouge, du lion-et-soleil rouge.

Outre ces textes relatifs soit à la récente Conférence internationale, soit au centenaire de la Revue, différentes études ont paru sur des sujets aussi nombreux que variés. Pour n'en citer que quelques-unes, mentionnons celle de M^{me} I. Domanska, présidente de la Croix-Rouge polonaise, sur l'œuvre de la Croix-Rouge dans son pays, de M. J. Freymond sur l'action actuelle du CICR dont il est vice-président, de M. J. Pictet, membre du CICR, sur la restauration nécessaire des lois et coutumes applicables en cas de conflit, de M. P. E. Schazmann sur Henry Dunant et son projet d'une Ligue suisse des droits humains. En outre, la Revue a reproduit certains des rapports les plus importants présentés par le CICR à Istanbul et des chroniques régulières sur la diffusion des Conventions de Genève.

En ce qui concerne les événements de l'actualité et les tâches accomplies par le CICR, rappelons les chroniques publiées chaque mois sous la rubrique « Activités extérieures » et relatives aux interventions et missions dans de nombreux pays. On y retrouve un compte rendu fidèle de l'œuvre du CICR à Genève et ailleurs, qui est suivi de la rubrique intitulée « Dans le monde de la Croix-Rouge » où sont consignées des initiatives et réalisations des Sociétés nationales dans des domaines humanitaires très divers. A titre d'information, relevons la liste des pays qui ont figuré parmi les exemples destinés à illustrer l'œuvre des Croix-Rouges nationales : Cambodge, République du Vietnam, Haïti, Belgique, Honduras, Pologne, France, Birmanie, Brésil, Pakistan, Pérou, Tchécoslovaquie.

Une dernière partie contient, sous le titre « Faits et Documents », des chroniques qui ne touchent pas directement à la Croix-Rouge, mais qui évoquent les efforts, sur le plan international, pour assurer une sauvegarde de l'être humain et défendre ses droits essentiels. Des analyses d'ouvrages et des extraits bibliographiques complétaient de façon détaillée, en 1969, cette rubrique.

La *Revue internationale*, dont le tirage augmente sans cesse, demeure, on le voit, un périodique en contact constant avec l'actualité et qui, par l'étendue même de son information, représente pour les Sociétés nationales aussi bien que pour tous ceux, personnalités et institutions, qui se dédient au service du prochain, une source précieuse de documentation sur l'activité humanitaire dans le monde d'aujourd'hui.

7. RADIOCOMMUNICATIONS

En 1969, l'activité de la station HBC-88 du CICR s'est poursuivie à un rythme élevé. Les contacts journaliers ont été plus fréquents que l'année précédente, alors même que le nombre total des télégrammes échangés entre la station principale à Genève et les missions du CICR au Yémen et au Nigéria a passé de 4387 en 1968 à 2850 en 1969. Cela s'explique, d'une part, par la suppression de la liaison radio avec le Yémen, le 27 septembre 1969 ; d'autre part, par la situation politique dans le secteur Dahomey-Nigéria-Guinée équatoriale, où il fut parfois difficile d'obtenir une autorisation d'émission radio.

Les 2850 télégrammes échangés par le CICR en 1969 représentent quelque 208.000 mots. A titre indicatif, et pour autant que les services officiels de communications eussent été utilisables, ce trafic aurait coûté, au tarif ordinaire, plus de 600.000 fr. s. Au tarif des télégrammes urgents, cette somme aurait doublé.

Equipement. — Le Service des télécommunications du CICR compte deux stations principales à Genève.

La première, mise en service au début de 1964, comprend deux installations émetteur/récepteur du type radio-amateur. Bien qu'encore parfaitement valables, ceux-ci ne sont pas conçus pour assurer un service continu de 24 heures.

La seconde, installée à la fin de 1969, est équipée avec du matériel commercial prévu pour être en service vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les messages peuvent être transmis soit en télégraphie ou téléphonie (AM ou SSB), soit par radiotélétype, sur toutes les fréquences entre 2,0 et 30,0 mégacycles.